

Formation générale des adultes

Tâche annuelle 1 280 heures par année ou 32 heures par semaine			
Cours et leçons et suivi pédagogique relié à la spécialité 800 heures (Temps moyen hebdomadaire de 20 heures)			
Cours et leçons et suivi pédagogique	768 heures par année	Banque d'heures pour journées pédagogiques	32 heures par année
Autres tâches professionnelles 480 heures par année			
1. Rencontres en équipes (incluant l'AGEE)	<i>45 heures par année</i>	Projet éducatif Rencontre matière Insertion professionnelle Etc.	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
2. Prise en charge de responsabilités	<i>178 heures par année</i>	Présidence et secrétaire d'AGEE Insertion professionnelle Gala Etc.	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
3. Reconnaissance globale	<i>45 heures par année</i>	Gestion des absences et des retards Etc.	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
4. Journées pédagogiques	<i>12 heures par année</i>		
5. Travail déterminé par l'enseignante ou l'enseignant	<i>200 heures par année dont 80 heures au lieu déterminé par l'enseignante ou l'enseignant</i>		

À noter que des discussions sont actuellement en cours entre le SEBF et le CSSBF relativement aux éléments en rouge.